

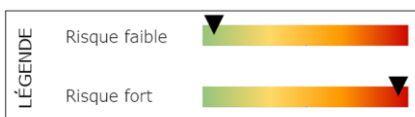
SOMMAIRE

[Carottes](#)..... p2.

[Haricots](#)..... p3.

[Zoom](#)..... p5.

[Données météo](#)..... p6.



Légende pictogrammes

	Prophylaxie
	Biocontrôle
	Résistances variétales

Indicateurs de risque			
Culture	Stade	Ravageurs	Maladies
Carotte rondelles et grosses carottes	4-6 F à Ø 1,5	Mouche de la carotte 	
		Pucerons 	
Haricots	Levée à R - 8 jours	Mouche des semis 	
		Noctuelle héliothis 	
		Noctuelle défoliatrice 	



Retrouver toutes les notes biodiversité : [Notes Nationales Biodiversité](#) | [Ecophytopic](#)



CAROTTES

Ravageurs

Mouche de la carotte

- **Observations**

Cette semaine, sept pièges sont toujours en place dans le réseau de surveillance, dont trois installés dans des parcelles de céleri-rave. Les relevés effectués indiquent que le niveau de captures demeure globalement faible sur l'ensemble des parcelles suivies. Aucune parcelle n'a dépassé le seuil indicatif de risque fixé à cinq mouches capturées par piège. La pression reste donc limitée à ce jour sur le réseau observé.

- **Analyse du risque**

Risque faible.

- **Gestion du risque**

Suivant les observations et le relevé des pièges en place.



Respecter un délai d'au moins 5 ans entre deux cultures d'ombellifères (carotte, céleri, panais, persil...). En cas de problème important : éloigner pendant plusieurs années les cultures de carottes des foyers où les dégâts de mouche ont eu lieu.

Pucerons

- **Observations**

Aucun foyer de présence n'a été identifié à ce jour dans les parcelles du réseau de surveillance. Les observations réalisées ne révèlent aucune infestation du ravageur ; la pression est donc considérée comme nulle pour le moment.

- **Analyse du risque**

Risque faible.

- **Gestion du risque**

Surveiller les plaques engluées ou faire des comptages au champ.



Puceron momifié
Crédit photo : UNILET

HARICOTS

Ravageurs

Noctuelle héliothis

- **Observations**

Une vingtaine de pièges est actuellement en place dans le réseau de surveillance. Cette semaine, les captures sont en augmentation dans la majorité des secteurs suivis du Morbihan et du Finistère. La pression reste toutefois globalement faible, mais certains secteurs présentent des niveaux de captures plus élevés, notamment en Sud-Vendée, Loire-Atlantique, ainsi que sur les secteurs de Ploërmel, Colpo et Rosporden. Sur le secteur de Rosporden, une augmentation marquée des captures a été observée avec une douzaine de papillons piégés en début de semaine, contre au moins une trentaine en fin de semaine. Des dégâts ont également été signalés en Vendée.

- **Analyse du risque**

Risque moyen à fort.

- **Gestion du risque**

Le maintien de la surveillance permettra de suivre l'évolution des vols.

Noctuelles défoliatrices : noctuelle du chou *Mamestra brassicae* et légionnaire de la betterave (*Spodoptera exigua*)

- **Observations**

Des noctuelles ont été observées sur plusieurs parcelles du réseau (Rosporden, Saint-Pol-de-Léon, Plouider), avec des dégâts importants sur les plants de haricot. Les chenilles identifiées appartiennent principalement à *Mamestra brassicae* (noctuelle du chou) et à la légionnaire de la betterave (**cf. zoom**). Une surveillance régulière des parcelles est recommandée afin de suivre l'évolution des populations et des dégâts.

- **Analyse du risque**

Risque moyen à fort.

- **Gestion du risque**

Surveillance de toutes les parcelles à un stade précoce.

Emploi de produits à base de *Bacillus thuringiensis* ou de spinosad plus particulièrement si attaque de la chenille légionnaire de la betterave.



Chenille légionnaire de la betterave
Crédit photo : Koppert



Mouche des semis

• Observations

Aucune attaque de mouche des semis n'a été observée sur les derniers semis suivis. Les contrôles réalisés dans les parcelles ne mettent pas en évidence de symptômes liés à la présence de larves (manques à la levée, flétrissements ou dépérissements des jeunes plantules). La pression du ravageur reste donc faible à ce jour sur le réseau de surveillance.

• Analyse du risque

Risque faible.

• Gestion du risque

Il est recommandé d'éviter les apports de fumures organiques peu de temps avant le semis. Les fumures organiques ainsi que les cultures intermédiaires doivent être incorporées suffisamment tôt, idéalement plus d'un mois avant le semis, afin de favoriser leur décomposition.



Larves de mouches des semis
Crédit photo UNILET



DATURA

Quelques parcelles présentent la présence de daturas. Toutefois, les niveaux d'infestation observés restent faibles, avec un nombre limité de plantes par hectare. À ce stade, une intervention manuelle par épuration permet de maîtriser la situation. Une surveillance régulière des parcelles reste néanmoins recommandée afin de limiter la progression de cette adventice.

DRONE EFFAROUCHEUR

De nouvelles opportunités existent dans le domaine de l'effarouchage des oiseaux ou du gibier : les drones automatiques. Ils simulent le vol des rapaces et peuvent produire des sons ou des flash lumineux. Ils volent à basse altitude selon un circuit prédéterminé (GPS) et peuvent se recharger automatiquement sur une station. Ces appareils sont homologués par la DGAC qui détermine les règles d'usage.



Drone effaroucheur
Crédit photo : AG ROBOTIC



Zoom sur la légionnaire de la betterave (*Spodoptera exigua*)

La **légionnaire de la betterave** (*Spodoptera exigua*), ou noctuelle de la betterave, est un ravageur polyphage dont les chenilles sont responsables des dégâts.

Plantes hôtes : plus de 100 espèces végétales, notamment la betterave sucrière, les légumineuses, les cultures maraîchères et ornementales, ainsi que de nombreuses adventices.

Description

Adulte : petit papillon nocturne (25 à 30 mm d'envergure), gris brun, avec une tache réniforme jaunâtre sur les ailes antérieures. Il est actif la nuit et se dissimule dans la végétation le jour.

Œufs : pondus de nuit en groupes de 10 à 250 sur la face inférieure des feuilles. Les pontes, recouvertes de poils blanchâtres, présentent un aspect cotonneux.

Larves : stade nuisible. Les chenilles (25 à 38 mm) sont de couleur variable (jaune-vert à brun-noir) et présentent une ligne dorsale sombre, une bande latérale jaune et un point noir sur chaque segment. Les jeunes stades vivent en groupes sous une fine toile soyeuse ; les stades âgés deviennent solitaires et très mobiles.

Conditions favorables : températures élevées, humidité, abondance de plantes hôtes et présence de végétation favorisant le maintien des populations.



Chenille légionnaire de la betterave.

Credit photo : Nicotine Keeps Leaf-Loving Herbivores at Bay. PLoS Biol 2/8/2004: e250

Symptômes et dégâts

Les dégâts sont causés uniquement par les chenilles. Les jeunes larves consomment l'épiderme des feuilles et tissent de fines toiles soyeuses. Les larves âgées provoquent des perforations importantes, une défoliation, des dégâts sur les jeunes pousses, les bourgeons et les fleurs ; en cas de forte infestation, les tiges et parfois les fruits peuvent être atteints. Les attaques sévères peuvent entraîner d'importantes pertes de rendement.

Surveillance

Rechercher les pontes (amas d'œufs cotonneux sous les feuilles), les jeunes chenilles et les premiers dégâts foliaires. Les observations sont à privilégier tôt le matin, au crépuscule ou de nuit. Le suivi des adultes peut être réalisé à l'aide de pièges lumineux ou de pièges à phéromones.

Points de vigilance

Espèce très polyphage et mobile, favorisée par les températures élevées et la présence d'adventices. Sa résistance à de nombreux insecticides rend indispensable une surveillance précoce des pontes et des jeunes chenilles.



Papillon légionnaire de la betterave

Source : Ilia Ustyantsev from Russia - Spodoptera exigua - Small mottled willow - Совка помидорная, CC BY-SA 2.0, - <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=74596743>

Sources : ce zoom a été rédigé à partir de la synthèse de plusieurs références techniques et scientifiques portant sur la biologie, l'identification et les dégâts de *Spodoptera exigua*. Les principales sources utilisées sont la fiche technique de Koppert France consacrée à la noctuelle de la betterave, la base documentaire EPPO (European and Mediterranean Plant Protection Organization), le CABI Invasive Species Compendium, ainsi que les ressources d'INRAE (e-phytia). Certaines informations descriptives relatives au cycle de vie, à l'habitat et aux caractéristiques morphologiques ont été complétées à partir de la fiche d'identification de l'application Picture Insect, puis croisées avec les références techniques disponibles.



DONNÉES MÉTÉO

Stations	Températures moyennes (°C)		Pluviométrie (mm)	
	Juin 2026	1 ^{er} au 23 juillet	Juin 2026	1 ^{er} au 23 juillet
BRENNILIS (29)	17.6	20.4	71.6	11.4
CORAY (29)	18.4	22.1	52.2	8.0
SAINT-SEGAL (29)	18.8	22.3	52.2	29.0
TREGUNC (29)	19.2	23.6	26.6	3.2
LORIENT (56)	19.0	23.1	26.7	1.8
PLOËRMEL (56)	20.5	23.1	29.6	60.1
PONTIVY (56)	19.6	22.3	31.6	4.4
VANNES (56)	19.5	23.2	39.5	31.9
LA ROCHE SUR YON (85)	21.8	25.5	16.7	5.8

Prévisions Météo France - Bretagne :

[PREVISIONS METEO FRANCE - Site Officiel de Météo-France - Prévisions gratuites à 15 jours sur la France et sur le monde](#)



Ecophytopic : le portail de la Protection Intégrée des Cultures

[Portail | Ecophytopic](#)



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :
<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

DRAAF Bretagne :
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Direction de Publication :
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
Animatrice inter-filières :
Françoise MAHEO
Tél : 06 43 18 94 19

Rédigé par :
UNILET
Animateur Légumes de transformation :
Pierre LE FLOCH
Tél. 02 98 39 33 24

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.